

# **RAPPORT ANNUEL**

## **ANNEE 2012**



### **SUR LE PRIX ET LA QUALITE**

### **DU SERVICE PUBLIC**

### **D'ELIMINATION DES DECHETS**

# SOMMAIRE

LES CARACTERISTIQUES GENERALES DU SERVICES.....	3
1 - LES INDICATEURS TECHNIQUES.....	3
1.1 - LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS .....	3
1.1.1 - La collecte des ordures ménagères .....	3
1.1.2 - La collecte sélective.....	4
1.1.3 - Les autres collectes .....	5
1.1.4 - Le lavage des bacs et des conteneurs.....	5
1.1.5 - Les déchetteries.....	5
1.1.6 - Les tonnages des déchets et la fréquentation des déchetteries .....	6
1.2 - LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS.....	8
1.2.1 - Les unités de traitement des déchets ménagers et assimilés.....	8
1.2.2 - Récapitulatif des différentes filières.....	10
2 - LES INDICATEURS FINANCIERS .....	12
2.1 - LES MODALITES D'EXPLOITATION.....	12
2.2 - LES DEPENSES ET LEURS FINANCEMENTS.....	13
2.2.1 - Les dépenses .....	13
2.2.2 - Les recettes .....	14
2.2.3 - Le coût résiduel .....	14
2.2.4 - Synthèse.....	15
2.2.5 - Investissement.....	16

# LES CARACTERISTIQUES GENERALES DU SERVICE

La Communauté de Communes d'Avranches compte 20 552 habitants en 2012 (20 110 habitants en 2009 ; 20 318 habitants en 2010 ; 20 542 habitants en 2011).

Elle regroupe les 16 communes suivantes : Avranches, Chavoy, La Godefroy, La Gohannière, Le Val Saint Père, Marcey les Grèves, Plomb, Pontaubault, Ponts, Saint Brice, Saint Jean de la Haize, Saint Loup, Saint Martin des Champs, Saint Ovin, Saint Senier sous Avranches et Vains.

La Communauté de Communes d'Avranches exerce la compétence collecte et traitement des déchets qui a été déléguée à des prestataires privés : les sociétés SPHERE, SNN, Les Champs Jouault et Yves Madeline.

## 1 - LES INDICATEURS TECHNIQUES

### 1.1 - LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Dans le cadre de la mise en place d'une tarification incitative, des conteneurs enterrés et semi enterrés ont été progressivement mis en service sur l'ensemble du territoire excepté le centre-ville d'Avranches où les déchets des habitants sont toujours collectés en porte à porte.

#### 1.1.1 - La collecte des ordures ménagères

##### ➤ Collecte des ordures ménagères en porte à porte

*Jusqu'au 2 septembre 2012*

La collecte des ordures ménagères est effectuée en porte à porte :

- 2 fois par semaine pour 14 192 habitants sur les communes suivantes : Avranches (sauf zone test), Le Val Saint Père (quartiers attenants à Avranches), Marcey les Grèves, Saint Martin des Champs et Saint Senier sous Avranches (bourg) ;
- 1 fois par semaine auprès de 5 160 habitants sur les communes suivantes : Chavoy, La Godefroy, La Gohannière, Le Val Saint Père (bourg et campagne), Plomb, Pontaubault, Ponts, Saint Brice, Saint Jean de la Haize, Saint Loup, Saint Ovin et Saint Senier sous Avranches (campagne).

*Depuis le 3 septembre 2012*

La collecte des ordures ménagères est effectuée en porte à porte 2 fois par semaine pour les 5 139 habitants du centre-ville d'Avranches.

Les ordures ménagères sont collectées en sacs translucides de 30 litres.

Les rouleaux de sacs distribués par la Communauté de Communes et la mairie d'Avranches sont comptabilisés par foyer.

##### ➤ Collecte des ordures ménagères en apport volontaire

*Jusqu'au 2 septembre 2012*

La collecte des ordures ménagères est effectuée en apport volontaire sur 2 zones test : la commune de Vains et un quartier de la commune d'Avranches soit environ 1200 habitants.

*Depuis le 3 septembre 2012*

La collecte des ordures ménagères est effectuée en apport volontaire sur l'ensemble du territoire excepté le centre-ville d'Avranches soit 15 413 habitants.

Ces habitants disposent de conteneurs « ordures ménagères » enterrés ou semi enterrés muni d'un système d'accès et vidés en fonction de leur taux de remplissage.

2 badges (identifiables par code barre) permettant d'accéder aux conteneurs « ordures ménagères » ont été distribués dans chacun des foyers.

Les dépôts de sacs d'ordures ménagères de 30 litres maximum sont ainsi comptabilisés par foyer.

### 1.1.2 - La collecte sélective

Les matériaux concernés sont le verre et les déchets recyclables suivants : papiers-journaux-magazines, cartonnettes, bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires et boîtes métalliques.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, la Communauté de Communes participe à l'opération menée par Eco Emballages « Trions encore plus nos emballages en plastiques ». Les habitants peuvent donc trier, en plus des matériaux cités ci-dessus, tous les emballages en plastique sans exception.

#### ➤ Collecte sélective en porte à porte

*Jusqu'au 2 septembre 2012*

14 192 habitants bénéficient d'une collecte sélective hebdomadaire en porte à porte.

Les communes concernées sont les suivantes : Avranches (sauf zone test), Le Val Saint Père (quartiers attenants à Avranches), Marcey les Grèves, Saint Martin des Champs et Saint Senier sous Avranches (bourg).

Ces communes disposent également de quelques points d'apport volontaire.

*Depuis le 3 septembre 2012*

La collecte des déchets recyclables est effectuée en porte à porte 1 fois par semaine pour les 5 139 habitants du centre-ville d'Avranches.

Les déchets recyclables sont collectés en sacs jaunes translucides de 50 litres.

Les rouleaux de sacs distribués par la Communauté de Communes et la mairie d'Avranches sont comptabilisés par foyer.

#### ➤ Collecte sélective en apport volontaire

*Jusqu'au 2 septembre 2012*

Les 5 160 habitants des autres communes disposent de conteneurs destinés à la collecte des déchets recyclables et vidés en fonction de leur taux de remplissage.

*Depuis le 3 septembre 2012*

La collecte des déchets recyclables est effectuée en apport volontaire sur l'ensemble du territoire excepté le centre-ville d'Avranches soit 15 413 habitants.

Ces habitants disposent de conteneurs « déchets recyclables » et « verre » enterrés ou semi enterrés, vidés en fonction de leur taux de remplissage.

Les habitants du centre-ville d'Avranches disposent de conteneurs « verre » aériens vidés en fonction de leur taux de remplissage.

### 1.1.3 - Les autres collectes

#### ➤ La collecte des professionnels.

*Jusqu'au 2 septembre 2012*

Une collecte des métiers de bouche est effectuée en porte à porte 2 fois par semaine (en même temps que la collecte des ordures ménagères) et le samedi en même temps que la collecte du marché d'Avranches.

Une collecte hebdomadaire des cartons des commerçants est effectuée en porte à porte (uniquement dans le centre-ville d'Avranches).

*Depuis le 3 septembre 2012*

Les professionnels qui le souhaitent bénéficient de :

- 1 ou 2 collectes hebdomadaires d'ordures ménagères en bacs à roulettes ;
- 1 collecte hebdomadaire de déchets recyclables en bacs à roulettes ;
- 1 collecte de cartons.

Quelques professionnels bénéficient également d'une collecte d'ordures ménagères le samedi en même temps que la collecte du marché d'Avranches.

### 1.1.4 - Le lavage des bacs et des conteneurs

*Jusqu'au 2 septembre 2012*

Les bacs (ordures ménagères et tri sélectif) et les conteneurs (tri sélectif) sont lavés 1 fois par an.

### 1.1.5 - Les déchetteries

Les habitants de la Communauté de Communes disposent de 2 déchetteries : Saint Jean de la Haize et Saint Ovin.

L'accès y est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels (120 € la tonne quel que soit le type de déchets).

Les déchetteries sont équipées d'un local gardien, d'un pont bascule et d'un local fermé destiné aux déchets dangereux des ménages.

Déchets acceptés : déchets verts, encombrants, ferrailles, bois, gravats inertes, cartons et, pour les particuliers uniquement, déchets d'équipements électriques et électroniques (téléviseurs, réfrigérateurs, ordinateurs, grille-pain, néons...), pneumatiques, déchets dangereux des ménages (batteries, peintures, produits phytosanitaires...).

Le gardiennage des déchetteries et l'enlèvement des bennes sont effectués en régie.

## 1.1.6 - Les tonnages des déchets et la fréquentation des déchetteries

### ➤ Ordures ménagères et tri sélectif.

#### • Tonnages collectés.

	Porte à porte		Apport volontaire		TOTAL		Evolution 2012/2011	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012		
ORDURES MENAGERES et professionnels	4 754,76	3 882,62	98,58	339,86	4 853,34	4 222,48	-13,00%	
SELECTIF	Cartons des commerçants	106,22	111,14		106,22	111,14	4,63%	
	Verre			769,15	751,39	769,15	751,39	-2,31%
	Déchets recyclables	656,12	615,70	561,32	747,48	1 217,44	1 363,18	11,97%
<b>TOTAL</b>	<b>5 517,10</b>	<b>4 609,46</b>	<b>1 429,05</b>	<b>1 838,73</b>	<b>6 946,15</b>	<b>6 448,19</b>	<b>-7,17%</b>	

Détails des tonnages collectés avant et après la modification du mode de collecte en septembre 2012.

	Porte à porte		Apport volontaire		TOTAL		Evolution tonnage mensuel moyen	
	Décembre 2011 à août 2012	Septembre à novembre 2012	Décembre 2011 à août 2012	Septembre à novembre 2012	Décembre 2011 à août 2012	Septembre à novembre 2012		
ORDURES MENAGERES et professionnels	3 359,42	523,20	77,88	261,98	3 437,30	785,18	-31,47%	
Tonnage mensuel moyen	373,27	174,40	8,65	87,33	381,92	261,73		
SELECTIF	Cartons des commerçants	79,96	31,18		79,96	31,18	11,01%	
	Verre			584,75	166,64	584,75		166,64
	Déchets recyclables	510,80	104,90	449,04	298,44	959,84		403,34
Tonnage mensuel moyen	65,64	45,36	114,87	155,03	180,51	200,39		
<b>TOTAL</b>	<b>3 950,18</b>	<b>659,28</b>	<b>1 111,67</b>	<b>727,06</b>	<b>5 061,85</b>	<b>1 386,34</b>	<b>-17,84%</b>	
Tonnage mensuel moyen	438,91	219,76	123,52	242,35	562,43	462,11		

#### • Tonnages valorisés.

	2011	2012	
Cartons des commerçants	106,22	111,14	
Verre	688,68	680,00	
Déchets recyclables	papiers	601,14	711,61
	gros de magasin	14,21	5,42
	cartonnettes	200,86	238,65
	plastiques	98,99	99,33
	briques alimentaires	34,25	14,02
	acier	65,59	40,00
	aluminium	5,11	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 815,05</b>	<b>1 900,16</b>	

La différence entre les tonnages collectés en sélectif et les tonnages valorisés tient compte des refus de tri.

- Evolution des refus de tri.

	2009	2010	2011	2012	Evolution 2012/2011
Refus de tri tonnage	122,11	140,85	134,94	196,76	45,81%
Refus de tri surcoût engendré	16 000	10 150	6 646	16 331	145,73%
Refus de tri % du tonnage collecté	11,38	12,72	11,08	14,43	30,22%

➤ Les déchetteries.

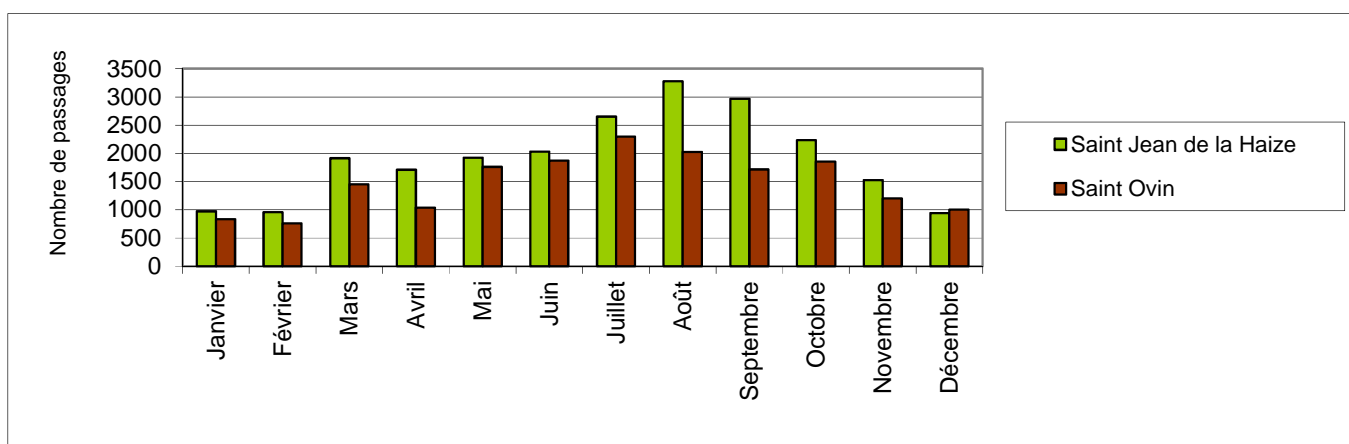
	Saint Jean de la Haize		Saint Ovin		TOTAL		Evolution 2012/2011
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	
Déchets verts *	2 064,35	2 258,16	1 413,92	1 430,44	3 478,27	3 688,60	6,05%
Encombrants	799,80	838,86	649,92	680,29	1 449,72	1 519,15	4,79%
Ferrailles	106,76	67,14	91,30	90,08	198,06	157,22	-20,62%
Bois	202,54	232,10	158,44	206,46	360,98	438,56	21,49%
Gravats inertes	421,54	457,02	333,79	362,30	755,33	819,32	8,47%
Cartons	39,54	41,66	39,04	41,62	78,58	83,28	5,98%
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	80,11	90,93	64,57	72,03	144,68	162,95	12,63%
Pneus	5,80	4,91	4,36	4,79	10,16	9,70	-4,53%
Déchets Dangereux des Ménages	13,84	16,43	11,89	13,03	25,73	29,45	14,46%
<b>TOTAL</b>	<b>3 096,45</b>	<b>4 007,20</b>	<b>2 347,63</b>	<b>2 901,03</b>	<b>6 501,51</b>	<b>6 908,23</b>	<b>6,26%</b>

\* sont incluses les 893,02 tonnes de déchets verts déposés directement sur la plate-forme de compostage de Saint Jean de la Haize par les communes en 2012 (732,72 tonnes en 2011)

- Fréquentation.

Saint Jean de la Haize : 23 108 passages (22 215 en 2011).

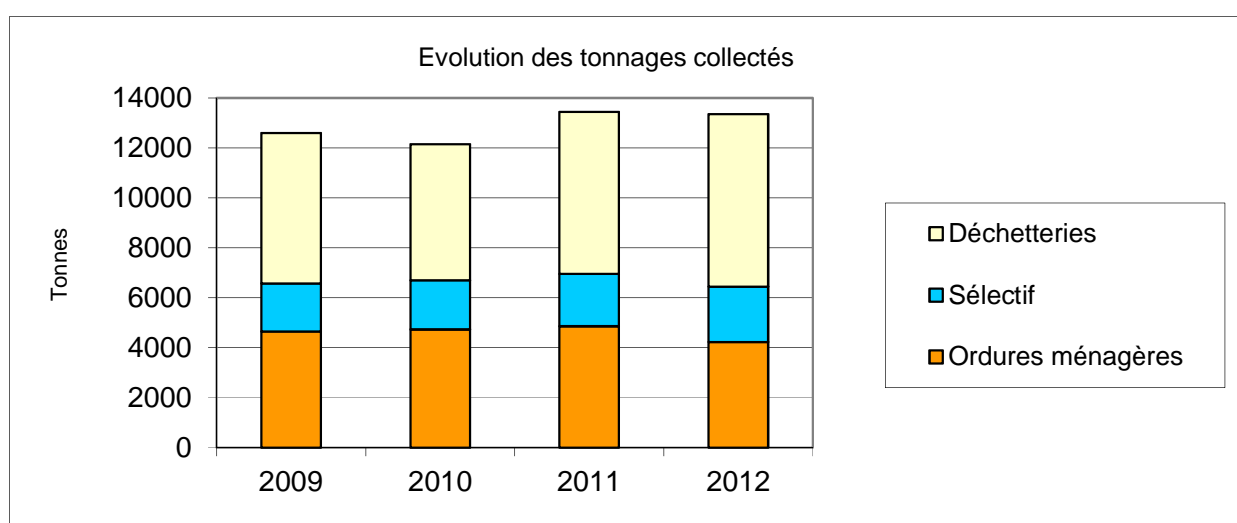
Saint Ovin : 17 800 passages (17 889 en 2011).



➤ Evolution des tonnages.

		2009	2010	2011	2012	Evolution 2012/2011
Ordures ménagères*	tonnage	4 649,64	4 734,48	4 853,34	4 222,48	-13,00%
	ratio en kg/habitant	231,21	233,02	236,26	205,45	-13,04%
Sélectif	tonnage	1 919,21	1 964,89	2 092,81	2 225,71	6,35%
	ratio en kg/habitant	95,44	96,71	101,88	108,30	6,30%
Déchetteries	tonnage	6 026,02	5 444,08	6 501,51	6 908,23	6,26%
	ratio en kg/habitant	299,65	267,94	316,50	336,13	6,20%
TOTAL	tonnage	12 594,87	12 143,45	13 447,66	13 356,42	-0,68%
	ratio en kg/habitant	626,30	597,67	654,64	649,88	-0,73%

\* Ordures ménagères et professionnels : une collecte spécifique des professionnels a permis d'évaluer leur tonnage annuel de déchets à 1 137 tonnes, ce qui ramène le ratio ordures ménagères des particuliers à 150,13 kg/habitant.



La mise en place du nouveau mode de collecte des déchets en septembre a permis de diminuer significativement les tonnages d'ordures ménagères collectés (- 13,00 %).

Les tonnages de déchets recyclables et ceux collectés en déchetterie continuent quant à eux à augmenter (+ 6,28 %).

Le tonnage global de déchets collectés continue de diminuer : - 0,68 % cette année.

## 1.2 - LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

### 1.2.1 - Les unités de traitement des déchets ménagers et assimilés

➤ Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDN)

L'installation de stockage des déchets non dangereux située sur la commune de Cuves est exploitée par la Société Les Champs Jouault et a une capacité d'accueil de 75 000 tonnes par an.

Les ordures ménagères et les encombrants collectés en déchetterie ont été enfouis à Cuves.

➤ Centres de tri

Le centre de tri situé sur la commune de Donville les Bains est exploité par la SPHERE et a une capacité de traitement d'environ 25 000 tonnes.



Les déchets recyclables (excepté le verre) y sont triés, mis en balles puis stockés en attendant leur évacuation par les repreneurs.

Le verre est regroupé sur l'aire de Saint Hilaire du Harcouët avant d'être évacué par le repreneur.

Les matériaux recyclables sont ainsi valorisés :

Matériau	Repreneur	Type de valorisation	
Carton	SPHERE	Carton	
Papier/Gros de magasin	SPHERE	Papier	
Cartonnette	SNN	Cartonnette, papier kraft	
Plastique	SPHERE	Tissu polaire, moquette, tuyau, banc...	
			PET clair
			PET foncé
	PEHD		
Brique	Revipac	Plaque d'aggloméré (chaise, table...)	
Acier	SPHERE	Acier utilisé dans l'industrie automobile, l'outillage...	
Aluminium	SPHERE	Aluminium	
Verre	O-I Manufacturing France	Verre	

Les refus de tri de la collecte sélective ont été enfouis dans différentes installations de stockage des déchets non dangereux.

➤ Plate-forme de compostage des déchets verts

Les déchets verts collectés en déchetterie sont broyés et compostés sur la plate-forme de compostage exploitée par la SNN à Saint Jean de la Haize avant d'être valorisés en tant que couverture végétale.

➤ Installation de stockage des déchets inertes (ISDI)

L'installation de stockage des déchets inertes de la Communauté de Communes d'Avranches, située sur la commune de Saint Ovin, accueille les gravats inertes collectés dans les déchetteries de Saint Jean de la Haize et de Saint Ovin.

➤ Autres

Les cartons collectés en déchetterie sont triés dans le centre de tri d'Isigny le Buat exploité par la SNN puis valorisés.

Les ferrailles et pneumatiques collectés en déchetterie sont broyés par la SIREC à Isigny le Buat avant d'être valorisés.

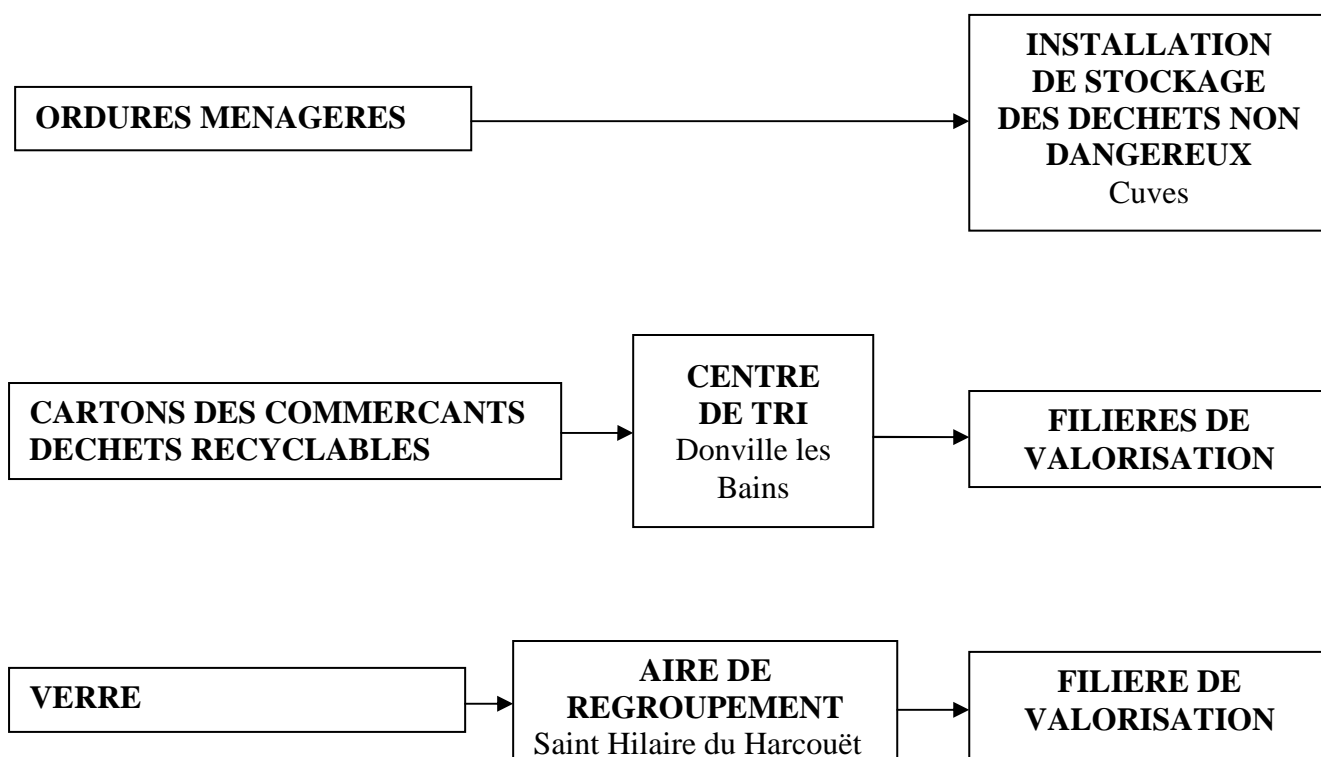
Le bois collecté en déchetterie est broyé sur la plate-forme de Gratot exploitée par la SNN puis valorisé comme combustible dans des chaudières industrielles.

Les déchets dangereux des ménages collectés en déchetterie sont regroupés sur la plate-forme de Yves Madeline à Flers avant de subir des traitements spécifiques.

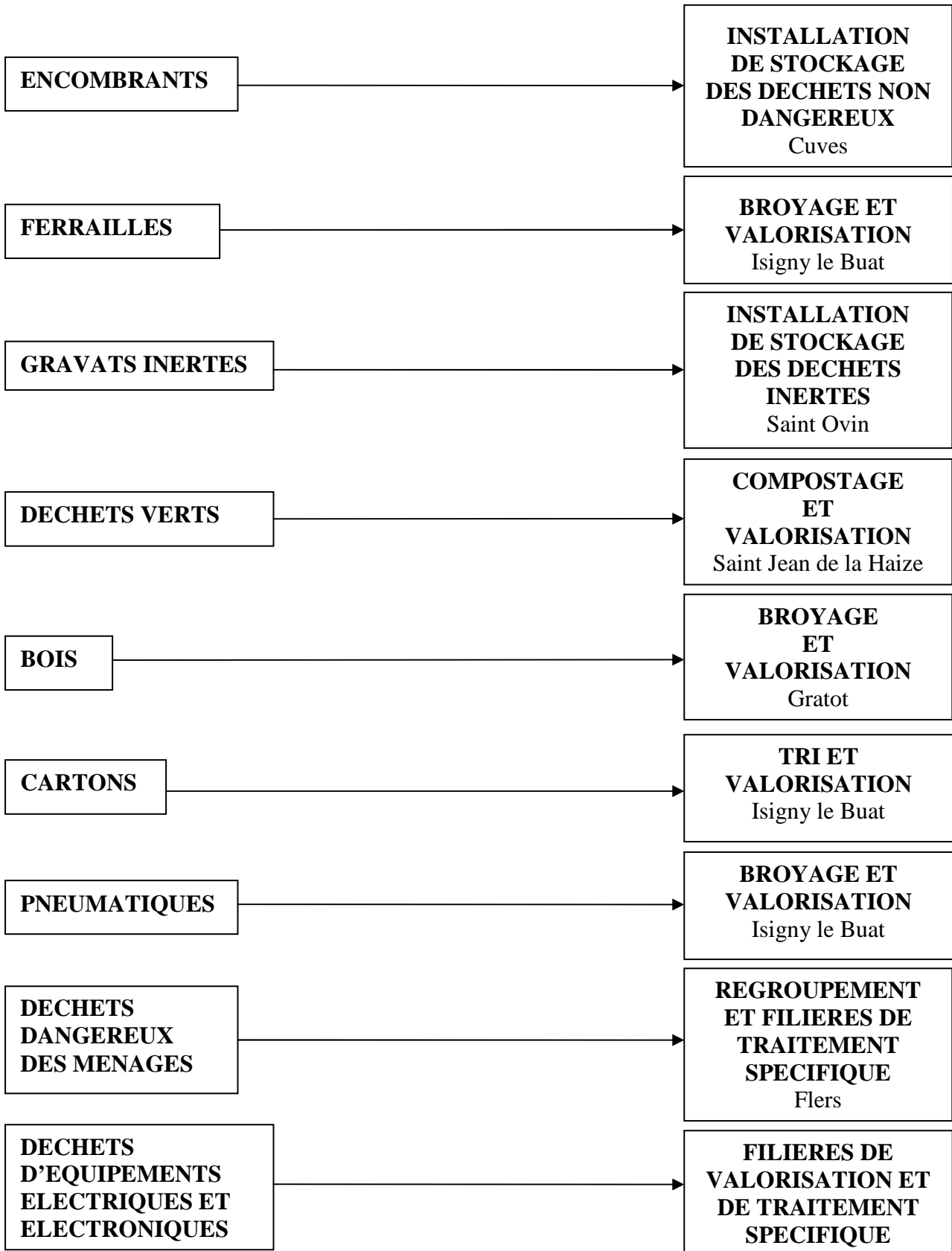
Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques collectés par Véolia en déchetterie, sont valorisés après extraction et traitement des substances dangereuses.

### 1.2.2 - Récapitulatif des différentes filières

#### *Ordures ménagères et tri sélectif*



*Déchetteries*



## 2 - LES INDICATEURS FINANCIERS

### 2.1 - LES MODALITES D'EXPLOITATION

La Communauté de Communes d'Avranches a passé plusieurs marchés de prestation de service pour la collecte et le traitement des déchets ménagers avec les sociétés SPHERE, SNN, Les Champs Jouault et Yves Madeline.

L'échéance de ces marchés est le 31 décembre 2015.

Les marchés sont les suivants :

- collecte des ordures ménagères résiduelles et des déchets ménagers recyclables (hors verre) et transport sur les lieux de traitement ;
- traitement des ordures ménagères résiduelles ;
- collecte en apport volontaire et tri des déchets ménagers recyclables (groupement avec la Communauté de Communes du Pays Granvillais) :
  - o lot n°1 : collecte, transport et stockage du verre collecté en apport volontaire,
  - o lot n°2 : collecte des déchets ménagers recyclables (hors verre) en apport volontaire et transport sur le lieu de tri,
  - o lot n°3 : tri des déchets ménagers recyclables (hors verre) ;
- collecte, transport et traitement des déchets collectés en déchetterie :
  - o lot n°3 : traitement des encombrants collectés en déchetterie,
  - o lot n°4 : traitement des ferrailles collectées en déchetterie,
  - o lot n°5 : traitement des pneumatiques usagés collectés en déchetterie,
  - o lot n°6 : traitement des déchets verts collectés en déchetterie,
  - o lot n°7 : traitement du bois collecté en déchetterie,
  - o lot n°8 : traitement des cartons collectés en déchetterie,
  - o lot n°9 : collecte, transport et traitement des déchets dangereux des ménages collectés en déchetterie.

(Les lots 1 et 2 : collecte et transport des bennes de déchetterie n'ont pas été attribués, en effet, la Communauté de Communes d'Avranches a acheté des bennes et un camion permettant de les transporter).

## 2.2 - LES DEPENSES ET LEURS FINANCEMENTS

### 2.2.1 - Les dépenses

		Dépenses 2012 en €			
Ordures ménagères	Contrat de prestation de service	669 551	704 107		
	Charge à caractère général	14 149			
	Charges du personnel	16 185	166,75 €/tonne		
	Dotation aux amortissements	4 221			
Sélectif	Contrat de prestation de service	540 497	573 465		
	Charge à caractère général	20 172			
	Charges du personnel	5 862	257,65 €/tonne		
	Dotation aux amortissements	1 853			
	Intérêt des emprunts	5 081			
Déchetteries	Saint Jean de la Haize	Contrat de prestation de service *	114 089	170 079	336 961
		Charge à caractère général	20 273		
		Charges du personnel	26 732		
		Dotation aux amortissements	7 098		
		Intérêt des emprunts	1 887		
	Saint Ovin	Contrat de prestation de service	86 046	166 882	48,78 €/tonne
		Charge à caractère général	28 445		
		Charges du personnel	44 048		
		Dotation aux amortissements	6 585		
		Intérêt des emprunts	1 744		
	Autre charges	14			
<b>TOTAL</b>		<b>1 614 533</b>			

\* est inclus le coût lié aux apports directs de déchets verts sur la plate-forme de compostage de Saint Jean de la Haize par les communes (18 655 €).

## 2.2.2 - Les recettes

		Recettes 2012 en €				
Ordures ménagères	Divers	9 971	9 971	9 971 2,36 €/tonne		
Sélectif	Reprise matériaux	cartons (SPHERE)	3 122	101 208	521 175	
		papiers et gros de magasin (SPHERE)	30 266			
		cartonnettes (SNN)	21 347			
		plastiques (SPHERE)	25 455			
		brique alimentaire (Revipac)	0			
		acier (SPHERE)	6 299			
		aluminium (SPHERE)	0			
	Soutiens	verre (O-I Manufacturing France)	14 719	410 024	234,16 €/tonne	
		valorisation papiers (EcoFolio)	17 800			
		valorisation autres (Eco Emballages)	282 186			
Divers	extension plastique (Eco Emballages)	110 038				
Divers		9 943	9 943			
Déchetteries	Reprise matériaux	cartons (SNN)	10 601	26 446	52 608	
		ferrailles (SNN)	15 845			
		batteries (Yves Madeline)	0			
	Soutiens DEEE	collecte et valorisation (Ecologic)	6 945	7 445	7,62 €/tonne	
		communication (Ecologic et Recylum)	500			
	Redevance déchets industriels		14 980	14 980		
	Subvention Déchets Dangereux des Ménages		3 424	3 424		
Divers		313	313			
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères		1 289 335				
TOTAL		1 873 088				

## 2.2.3 - Le coût résiduel

	Tonnages	Coût résiduel 2012 en € par tonne *	Coût résiduel 2012 en € par habitant *
Ordures ménagères	4 222,48	164,39	33,77
Sélectif	2 225,71	23,49	2,54
Déchetteries	6 908,23	41,16	13,84
TOTAL	13 356,42	77,17	50,15

\* les recettes engendrées par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ne sont pas prises en compte.

Evolution du coût résiduel depuis 2009

		2009	2010	2011	2012
Ordures ménagères	Dépenses	655 049	744 138	652 572	704 107
	Recettes *	5 000	95 218	5 000	9 971
	Coût résiduel	650 049	648 920	647 572	694 136
Sélectif	Dépenses	482 485	450 342	403 079	573 465
	Recettes *	142 970	234 250	345 951	521 175
	Coût résiduel	339 515	216 092	57 128	52 290
Déchetteries	Dépenses	398 698	357 561	313 629	336 961
	Recettes *	26 382	36 483	48 278	52 608
	Coût résiduel	372 316	321 078	265 351	284 353
TOTAL	Dépenses	1 536 232	1 552 041	1 369 280	1 614 533
	Recettes *	174 352	365 951	399 229	583 754
	Coût résiduel	1 361 880	1 186 090	970 051	1 030 779

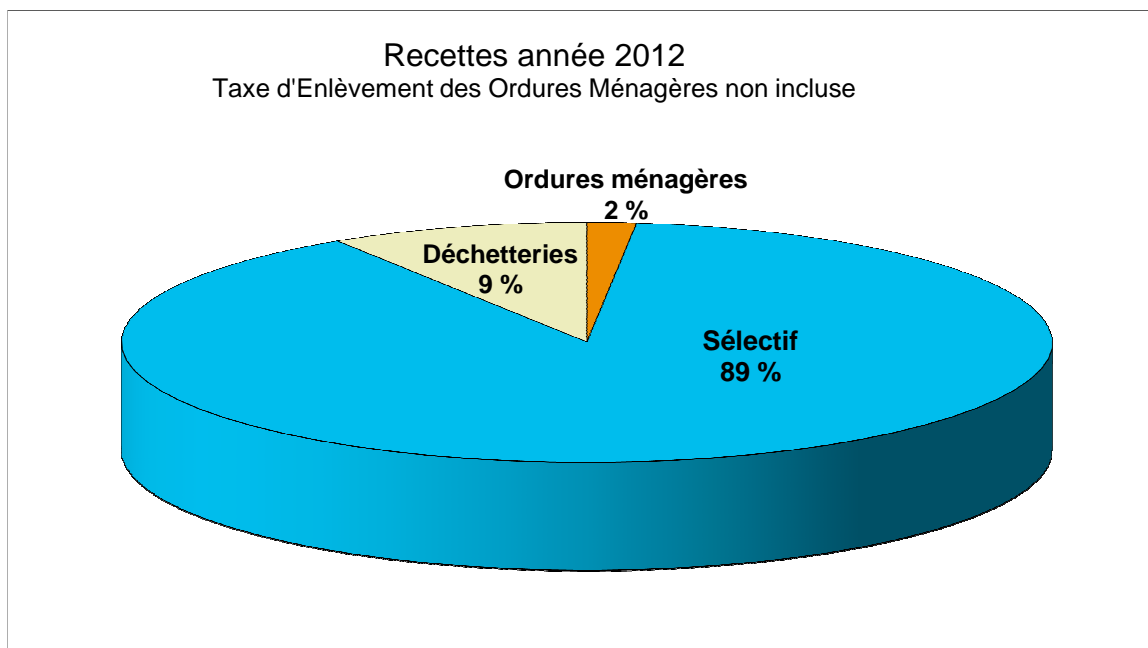
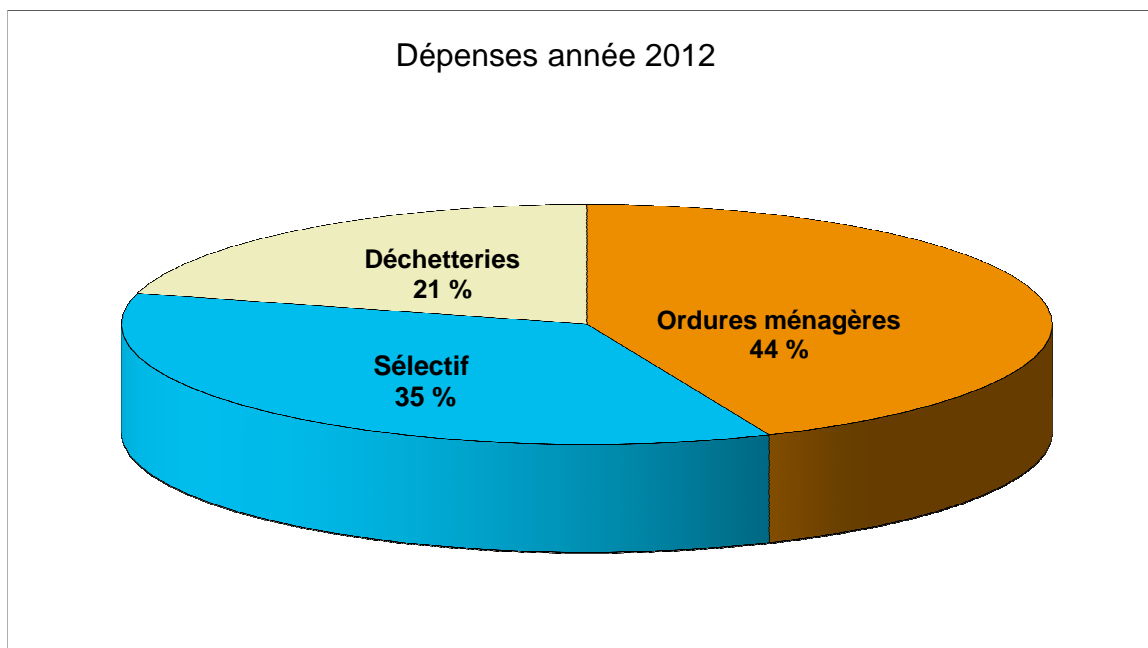
\* les recettes engendrées par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ne sont pas prises en compte.

## 2.2.4 - Synthèse

	Dépenses en €	Recettes en € *	Charge résiduelle en € **
Ordures ménagères	704 107	1 873 088	-258 555
Sélectif	573 465		
Déchetteries	336 961		
<b>TOTAL</b>	<b>1 614 533</b>	<b>1 873 088</b>	<b>-258 555</b>

\* les recettes engendrées par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sont prises en compte.

\*\* la charge résiduelle négative est principalement due à l'augmentation des recettes versées par Eco Emballages (nouveau barème et extension des consignes de tri des emballages en plastique).



## 2.2.5 - Investissement

### Conteneurs enterrés et semi enterrés

Dépenses cumulées à la fin de l'année 2012 :

- fourniture : 1 204 848 €TTC ;
- installation : 283 342 € TTC.

Subventions notifiées :

- ADEME : 63 600 €TTC ;
- DDR : 110 000 € TTC.